

QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Maison Pirlot

Lors du dernier conseil de CCST, nous avons appris que la communauté de communes avait en projet d'installer une Maison France Services dans la Maison Pirlot, maison d'architecte très originale, propre à Plaisance, située rue des Ecoles. Cette Maison France Service regrouperait neuf partenaires nationaux (la Caisse d'allocations familiales, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances Publiques, la Caisse nationale d'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et La Poste) et ferait travailler deux agents polyvalents qui vont être embauchés.

Un dossier DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) a été déposé pour rénover la Maison Pirlot avant l'installation de la Maison France Service, en janvier 2022.

Pouvez-vous nous détailler en quoi consistera la rénovation de la Maison Pirlot et si l'intégralité du bâtiment sera sauvegardé et rénové ?

Passage aux 1 607 heures par an

La loi sur la fonction publique du 6 août 2019, qui met un terme à tous les régimes dérogatoires, ordonne aux communes d'imposer 1 607 heures de travail annuelles à leurs agents, au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

Comment la commune de Plaisance s'organise-t-elle pour se mettre en conformité avec la loi, sans pénaliser les agents ?

Projet Ampère

Comment expliquer que l'enquête publique sur le projet de lotissement industriel Ampère, sur le plateau de la Ménude, qui anéantira 9 ha d'espaces naturels, en contradiction totale avec le principe du zéro artificialisation nette, ait abouti à un résultat favorable, alors que 78 contributions des Plaisançois, pour la plupart très argumentées et motivées, sur les 81 contributions déposées, étaient défavorables au projet ?

Avez-vous mesuré le risque juridique pris par la commune, si elle délivrait un permis d'aménager dans ces conditions ?

Maison de santé

Où en est le projet de Maison de Santé de l'avenue des Pyrénées ? La ville a-t-elle demandé l'aide financière proposée par le Conseil départemental ? Où en sont les travaux ?

Bilan carbone

Le Shift Project, dans le cadre du plan de transformation de l'économie française, a publié le rapport "Décarboner l'administration publique" en octobre 2021.

Il est écrit dans ce rapport qu'une majorité de structures ne disposent pas de bilan de leurs émissions de GES (gaz à effet de serre), même lorsque la loi les y oblige. Environ un quart des bilans carbone rendus publics se limitent au minimum requis c'est-à-dire la consommation directe d'énergie. Parmi ceux qui vont au-delà, beaucoup n'évaluent pas les émissions liées aux achats, aux déplacements domicile-travail des agents ou aux visites des usagers. L'analyse des émissions dues au numérique est quasi inexistante.

Cela n'empêche pas, heureusement, de commencer à agir. Mais sans ces éléments, difficile pour une structure d'identifier les priorités d'actions puis de cibler et d'optimiser ses efforts.

Qu'en est-il à Plaisance-du-Touch ? Existe-t-il un bilan carbone réactualisé chaque année ?